IREDU séminaire du 18 juin 2013

Support de présentation de Philippe LEMISTRE

Chercheur Céreq au CERTOP (CNRS-Université de Toulouse)



Objet, plan de l'exposé et descriptif des documents

L'exposé portera sur l'évaluation pour le fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) du Portefeuille d'Expérience et de Compétences. Il s'agira de montrer l'intérêt d'une recherche qui s'appuie sur la combinaison des approches qualitatives et quantitatives. Ceci en mettant l'accent sur, d'une part, les limites de chacune des méthodes prises séparément et, d'autre part, l'impasse d'une hiérarchisation des méthodes (explicite pour certains) non seulement pour l'évaluation des dispositifs publics mais pour toute recherche appliquée. Ci-dessous le plan de l'exposé :

- Les portefeuilles de compétences (e-portfolio): « points de vues Européen »
- 2. Portefeuille d'expérience et de compétences : présentation du dispositif et du protocole d'évaluation
- 3. Justification d'une approche quali-quanti :
 - La méthode expérimentale plébiscitée par la FEJ: un instrument du « new public management » ?
 - Pour une approche « compréhensive » quali-quanti
- 4. Confrontation des résultats quali et quanti pour les étudiants
 - Du ressenti des étudiants bénéficiaires du dispositif (quali)...
 - ...à son impact réel sur les comportements et les parcours (quanti : approche expérimentale, inférencielle et descriptive)

5. Conclusion:

- Un apport des approches mixtes à la recherche...
- ...mais un rôle ambiguë pour la légitimation des politiques publiques

LES DOCUMENTS QUI SUIVENT SONT DE COURTS EXTRAITS DU RAPPORT D'EVALUATION CONSULTABLE EN INTEGRALITE A L'ADRESSE http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport intermediaire 2012 EVAL AP1 068.pdf

ILS CONCERNENT UNIQUEMENT LA SYNTHESE DE L'EVALUATION ET QUELQUES EXTRAITS SUR LES PARTIES QUALI ET QUANTI CONSACREES AUX ETUDIANTS.



LE PORTEFEUILLE D'EXPERIENCES ET DE COMPETENCES (PEC)

Le Portefeuille d'expériences et de compétences, tel qu'il a été conçu par les expérimentateurs, est un outil numérique et une démarche qui poursuit plusieurs objectifs, dont certains sont liés à l'orientation des étudiants au cours de leur cursus alors que d'autres relèvent plus spécifiquement de leur future insertion professionnelle.

Son originalité repose principalement sur la « démarche réflexive » à laquelle sont invités les utilisateurs, pour concevoir leur(s) portefeuille(s) de compétences en fonction de leur projet (stage, emploi, notamment). Les étudiants sont en effet invités à un travail d'introspection, à détailler leur parcours de formation, leurs expériences sociales et professionnelles passées pour identifier les compétences qu'ils ont acquises et mieux les valoriser. Une autre dimension originale est soulignée par les expérimentateurs et concerne la formation des « formateurs—accompagnateurs », amenés à former les étudiants à l'usage de l'outil numérique et à les accompagner dans la mise en œuvre de la démarche.

L'EXPERIMENTATION

L'expérimentation effectuée dans 13 universités a consisté à mettre en place sur chaque site un outil numérique PEC en ligne, accessible aux utilisateurs (étudiants et accompagnateurs), et un dispositif méthodologique de formation et d'accompagnement des étudiants, soit une équipe de formateurs-accompagnateurs formés à l'outil PEC en ligne, à la posture d'accompagnement PEC, et à la déontologie liée à la démarche.

L'expérimentation s'appuie sur des ressources transversales mutualisées qui constituent le « réseau PEC » : le Pilotage du projet par le Conseil d'Orientation, trois groupes de travail nationaux (ingénierie informatique, ingénierie de formation, ingénierie pédagogique).

Le pilotage du projet est assuré par le Conseil d'Orientation et les trois groupes de travail nationaux sont chargés de la définition du contenu des trois principales dimensions du projet (ingénierie informatique, ingénierie de formation, ingénierie pédagogique). Ce réseau comprend également un Conseil scientifique, composé d'experts de différentes disciplines sensibilisés à l'approche « compétences ». Au niveau local, chacune des universités contextualise l'outil et la démarche à son environnement propre, et collabore à la mutualisation des ressources via et au sein de ces structures pilotes.

La population retenue pour l'expérimentation sont des étudiants inscrits dans le cycle L général (hors licences professionnelles). L'expérimentation s'est déroulée en deux vagues. La 1ère vague (année universitaire 2009-2010) concerne les universités de Cergy Pontoise, Grenoble 1, Montpellier 1, Paris 12, Poitiers, Toulouse 1 et Toulouse 3 et la 2ème vague (année universitaire 2010-2011) les universités de Bordeaux 1, Bordeaux 2, Lille 1, Pau, Toulon et Valenciennes.

LES MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation s'articule autour de trois volets d'investigation complémentaires.

Le <u>Volet n°1</u> est destiné à mettre en évidence les conditions et modalités de mise en œuvre du dispositif PEC au sein d'une variété de disciplines et formations universitaires. Ainsi, 36 entretiens ont été conduits dans les 13 sites universitaires auprès des principaux acteurs concernés (élus et directions d'établissements, SCUIO, etc.). Ce volet comprend également une mise en perspective par le point de vue des membres « institutionnels » du réseau PEC (9 entretiens auprès d'experts du Conseil scientifique ou représentants DIO et MESR).

Le <u>Volet n°2</u> étudie la manière dont les formateurs-accompagnateurs s'approprient et diffusent le dispositif. 37 entretiens semi-directifs ont été menés. Ce volet vise à caractériser la nature, les modalités et l'intensité de l'accompagnement. Il répond notamment à deux grandes questions : Comment ces missions sont-elles intégrées aux activités des enseignants-chercheurs et/ou réparties avec les autres intervenants ? Conduisent-elles à une évolution des représentations et des pratiques professionnelles ?

Le <u>Volet n°3</u> concerne les étudiants. Il se compose d'une enquête qualitative auprès d'étudiants participant au dispositif (volet 3a) et d'une enquête quantitative auprès d'un large échantillon d'étudiants (volet 3b).

Le volet n°3a repose sur 50 entretiens. Il s'agit notamment d'observer la mise en place et l'accompagnement effectif du PEC auprès des étudiants et d'apprécier les modalités d'appropriation de la démarche et l'usage de l'outil numérique; est aussi capté leur intérêt pour un tel dispositif.

Le volet n°3b repose sur une enquête en deux vagues réalisée auprès d'un échantillon de 6000 étudiants de Licence générale en mars 2011 et mars 2012. L'échantillon était divisé en deux groupes identiques en termes de filière de formation, mais l'un avait bénéficié d'une formation au PEC (groupe test), et l'autre non (groupe témoin). Cette enquête a été effectuée en cotraitance par le Céreq et les observatoires des universités participant à l'expérimentation. Son objectif est d'évaluer l'efficacité du PEC en comparant les valeurs prises par une série "d'indicateurs", construits à partir des questions posées aux étudiants, entre groupe test et groupe témoin. Des questions spécifiques étaient posées au seul groupe test en fin de questionnaire afin de connaître leur opinion sur l'outil numérique et la démarche d'accompagnement. Les interrogations de 2011 et 2012 ont permis de recueillir respectivement 2413 et 2293 répondants soit des taux de réponse de 68%.

PRINCIPAUX RESULTATS

A la rentrée 2011 pour les 13 universités, les enseignants représentent moins de la moitié **DES FORMATEURS-ACCOMPAGNATEURS** avec seulement un tiers d'enseignants-chercheurs (autres : doctorants et surtout PRCE et PRAG). Les autres formateurs sont des personnels de l'université, principalement les personnels des SCUIO. Le volume d'heures consacrées au PEC est souvent restreint, entre 3h et 10h de face à face pédagogique selon les universités, généralement sous la forme de TD. La formule est celle d'un accompagnement collectif dans un cadre relativement scolaire.

Pour l'expérimentateur, ce sont les enseignants chercheurs qui doivent permettre le déploiement du PEC; c'est pourquoi ils ont été enquêtés en priorité. D'une manière

générale, s'ils ne contestent pas l'utilité du PEC en matière d'aide à l'insertion professionnelle, ils mettent moins souvent en avant l'aide à l'orientation. Parallèlement, si les enseignants ne sont pas devenus des spécialistes du PEC, ni des experts de l'orientation et de l'insertion professionnelle, leur métier s'est enrichi avec l'accompagnement des étudiants. Mais la mobilisation des enseignants-chercheurs est parfois difficile : on note leur faible intérêt pour les missions d'orientation et d'insertion professionnelle, en marge de celles principalement centrées sur leurs métiers d'enseignement et de recherche. De même la faible valorisation de l'accompagnement des étudiants dans les activités et carrières des enseignants-chercheurs ne les incite pas à s'investir dans ces « nouvelles fonctions ».

Un dernier constat concerne l'outil numérique qui ne serait pas assez complet sur la connaissance des formations et surtout des métiers. De même il serait trop généraliste et peu articulé aux formations spécifiques de l'université.

Du **POINT DE VUE DES ETUDIANTS**, certaines dimensions de l'accompagnement sont parfois critiquées : démarche indiscrète pouvant relever de l'intrusion dans la vie personnelle, manque d'intérêt ou de professionnalisme de la part des accompagnateurs. Pour autant, les séances PEC sont appréciées positivement car elles apparaissent en rupture avec les enseignements traditionnels et favorisent la mise en œuvre de nouvelles méthodes (parler de ses expériences, de son parcours, etc.). Le PEC est également prisé comme source d'informations alors que les avis recueillis sur l'outil informatique sont contrastés. Il est jugé plutôt intéressant, mais son utilisation demeure parfois un peu compliquée, voire fastidieuse (à noter : seule la version 2 était en fonction lors de l'évaluation).

Globalement, l'appropriation du PEC par les étudiants est encore limitée et l'objectif général ne leur apparaît pas clairement : s'ils ont retenu certaines actions (travail sur le CV, lettres de candidatures, etc.), l'ensemble des dimensions portées par le PEC leur échappait encore lors des entretiens.

Formateurs et, parfois, les étudiants mettent en évidence l'absence d'accompagnement hors TD notamment via la plateforme numérique d'échange. Pourtant, le projet initial revendique un tel suivi et l'espace échange a été largement développé dans les versions successives de l'outil, manifestement sans qu'il en soit fait usage.

LE PEC A-T-IL UN EFFET SUR LE COMPORTEMENT D'ETUDES ?

Dans l'enquête quantitative en deux interrogations, on constate que le taux de poursuite d'études des étudiants ayant bénéficié du PEC est supérieur (+ de 2 %) à celui des étudiants du groupe témoin. Cet écart, quoique faible et portant sur un taux général de poursuite d'études très élevé (93%), est significatif dans les deux vagues et demeure dans des analyses toutes choses égales par ailleurs. Signalons aussi que les données de l'enquête n'ont pas permis d'établir l'existence d'une auto sélection des étudiants ayant suivi le PEC ou encore d'un biais de sélection dans le tirage du groupe test. C'est donc un résultat important. Ceci étant, rien ne permet pour l'instant d'assimiler ce (léger) surcroît de poursuite d'études à un effet du PEC sur un éventuel décrochage des étudiants, d'autant plus que les autres indicateurs de comportement (taux de redoublement, taux de changement d'orientation) ne sont pas significativement différents entre le groupe test et le groupe témoin.

Conséquence de ces forts taux de poursuite d'étude, les étudiants sortants étaient trop peu nombreux pour qu'on puisse évaluer un quelconque effet du PEC sur leur insertion professionnelle.

Le PEC a un effet évident sur la perception qu'ont les étudiants des aides apportées par l'Université en matière d'insertion ou d'orientation professionnelle, notamment lorsque ces aides correspondent à des objectifs du PEC. Ainsi les étudiants ayant bénéficié du PEC sont plus nombreux à reconnaître que l'Université leur a proposé une aide pour mieux connaître les débouchés professionnels des formations, pour choisir leur formation, se réorienter et, surtout, pour construire leur CV et établir un bilan de compétences.

Enfin, le PEC a-t-il un effet sur l'opinion que les étudiants ont de ces aides et des services qui les portent ? Les TD spécifiques proposés par les universités, TD projet, TD insertion et TD orientation, sont effectivement plus souvent jugés utiles. Participer à une formation PEC permet donc de mieux percevoir l'intérêt de ces TD. En revanche, les comparaisons des opinions sur les services universitaires donnent des résultats nettement plus mitigés : aucun effet du PEC sur l'utilité des services d'orientation, pourtant jugés utiles par près de 41% des étudiants (PEC et non PEC), et un (petit) effet sur l'utilité des services d'insertion, appréciée par seulement moins d'un étudiant sur cinq.

Comment les étudiants inscrits aux formations PEC (et qui se sont effectivement connectés à l'outil numérique) jugent-ils le PEC ? L'outil est considéré comme plutôt facile à utiliser par 3 étudiants sur 4 et l'accompagnement est jugé suffisant par une très large majorité d'entre eux. Cet accompagnement est cependant jugé nécessaire par une proportion croissante d'étudiants entre les deux années d'expérimentation, alors même que le nombre d'heures consacrées au PEC a augmenté en moyenne dans les universités participantes. L'accompagnement est donc bien vu comme quelque chose de différent et de complémentaire à l'outil numérique.

LA GOUVERNANCE ET LA COORDINATION D'ACTEURS influencent fortement la mise en œuvre et le déploiement du PEC.

Le premier constat issu des entretiens auprès des porteurs de projets (et autres soutiens institutionnels) montre que certaines universités ont déjà fortement investi la dimension de l'aide aux étudiants en matière d'insertion; le PEC y a déjà fait l'objet d'un développement conséquent. En revanche, d'autres sont encore au stade de l'expérimentation de la démarche et cherchent à adapter leur organisation (mise en place des Travaux Dirigés dans les cursus, mobilisation et formation des formateurs-accompagnateurs). Dans ces phases de démarrage de l'expérimentation, la mise en œuvre du PEC s'appuie essentiellement sur des « convaincus » de l'importance des questions liées à l'insertion professionnelle des étudiants, en particulier dans les universités de la première vague. Pour les autres, les initiatives sont de fait plus variées et plus réparties dans le temps. Ainsi, la mise en place du BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle) est souvent considérée comme une opportunité pour le développement du PEC : il favorise peu ou prou la diffusion de la problématique de « l'insertion » et peut devenir l'outil structurant pour construire le cahier des charges du BAIP auquel il est souvent intégré.

Toutefois, le portage politique au sein de l'Université, nécessaire pour le développement du PEC, n'est pas toujours acquis. De plus, au sein d'une même université, la réception du projet PEC peut varier selon les disciplines et les UFR.

Face à cette variété de situations et de contextes, le réseau PEC (Conseil d'orientation, groupes de travail ingénierie de formation, ingénierie pédagogique et ingénierie informatique) tente de maintenir l'homogénéité de la démarche d'accompagnement des étudiants. Dans ce partage des rôles, le Conseil scientifique est un observateur privilégié, amené à formuler des recommandations relayées par le Conseil d'Orientation auprès des différents groupes de travail et porteurs de projet locaux.

PERSPECTIVES

Les modalités pédagogiques du PEC, notamment la formation des formateurs, sensibilisent les enseignants-chercheurs aux problématiques de l'orientation et de l'insertion via l'approche « compétences ». Néanmoins, ces modalités pédagogiques restent encore à améliorer, en lien avec les professionnels de l'orientation et de l'insertion, et en professionnalisant davantage les enseignants-chercheurs dans ces domaines.

La pédagogie, telle qu'elle est envisagée par les porteurs de projet, est tournée vers l'accompagnement des étudiants. Les modèles européens en matière d'accompagnement des transitions individuelles distinguent a minima deux conceptions : l'une l'accompagnement vise l'autonomie de l'individu à court terme, l'autre οù l'accompagnement est continu tout au long du parcours. Dans la première conception, une formation par un accompagnement en TD serait suffisante. Toutefois, tant le développement de l'outil numérique que le projet initial de l'expérimentateur supposent des échanges entre étudiant et formateur-accompagnateur au-delà des TD. La démarche PEC est donc résolument tournée vers le second modèle. Cependant, l'accompagnement en dehors des TD est à ce jour inexistant, à de très rares exceptions près. Au manque d'intérêt de la part des enseignants chercheurs pour ce suivi post formation, s'ajoute l'absence de modalité de rémunération associée. Les formes de suivi hors TD sont donc à mettre en place. Quoi qu'il en soit, le PEC se pose comme un outil accessible au plus grand nombre pouvant à la fois aider ponctuellement les étudiants "sans problèmes" à évaluer leurs compétences et préparer leur insertion professionnelle, et, en même temps, une démarche permettant de mieux repérer les étudiants en difficultés.

L'adhésion au PEC des 13 universités concernées par l'expérimentation et, aujourd'hui, de près de plus d'une université sur quatre (25) peut être assimilée à un « effet d'aubaine » dans le cadre des nouvelles contraintes héritées de la loi LRU en matière d'orientation et surtout d'insertion. Les universités se sont, pour certaines en tous cas, saisies du PEC comme un outil opportun sur un terrain où les dispositifs ad hoc étaient rares. La démarche PEC concrétise l'engagement de l'université dans les domaines concernés par la LRU auprès des étudiants et justifie ainsi le recours au dispositif, avant même la garantie de son efficacité. Certes, nos résultats montrent que le passage par la formation PEC est susceptible de favoriser la poursuite d'études mais sans qu'il soit possible de savoir s'il s'est agit d'une prévention contre un éventuel décrochage.

Concernant la gouvernance, au cours de l'expérimentation, certaines universités ont adossé le PEC à une démarche régionale, dans le cadre du PRES en lien ou non avec les conseils régionaux. Toutefois, toutes les universités ne relèvent pas d'une coordination locale. En outre, dans le cadre de l'expérimentation, même avec un financement homogène entre les 13 universités et une forte coordination nationale et parfois locale, les usages du PEC étaient différenciés non seulement entre universités, mais parfois entre UFR.

Avec actuellement 12 universités de plus ayant adopté la démarche PEC et au total près de 40 envisagées à la rentrée 2013, pour maintenir une certaine homogénéité de la démarche, donc sans doute sa pérennité, les modalités de suivi et de coordination nationale et l'articulation au local sont donc un enjeu crucial qui peut passer par une évolution des instances PEC (le réseau PEC).



Eléments sur l'évaluation



Projet PEC N°68 (FEJ) – APP02 (CEREQ)



Portefeuille d'Expériences et de Compétences























Grenoble 1

Lille 1

Montpellier 1

















Paris 12

Pau

Poitiers

Toulouse1

Toulouse3

Valenciennes

V Volet 3a. Le PEC : le point de vue des étudiants

Françoise DAUTY, Sophie DIVAY

Cette approche qualitative porte sur les « destinataires » du PEC, soit des étudiants ayant suivi un « module » PEC, quel qu'il soit (forme, nombre d'heures, statut de l'accompagnateur, etc.). Elle vise à approfondir les logiques d'usages du dispositif PEC à travers les conditions et modalités d'appropriation du dispositif par les étudiants, son adéquation avec les attentes et les besoins des étudiants. Elle s'intéresse du point de vue des étudiants aux conditions et modalités de mise en œuvre du PEC, à la qualité de l'accompagnement réalisé auprès des étudiants, aux intérêts et limites du dispositif.

La méthode retenue est celle d'entretiens menés auprès d'étudiants ayant suivi au minimum une séance dédiée au PEC. Ces entretiens s'inscrivent dans deux vagues d'enquête :

La première s'est déroulée de septembre 2009 à juin 2010 auprès des universités suivantes : Grenoble1, Paris12, Montpellier1, Poitiers, Toulouse1 et Toulouse 3 ;

La seconde vague d'interrogations, toujours par entretiens et selon le même guide d'interrogation, a été conduite pour l'année universitaire 2010-2011 auprès des universités suivantes : Cergy, Lille 1, Pau.

Contexte et conditions d'interrogation

Les entretiens menés sont des entretiens de type semi directifs réalisés à partir d'une grille commune élaborée par l'équipe d'évaluation. (Ci-jointe en annexe). La conduite des entretiens a été délibérément laissée au choix de l'enquêteur afin de permettre une adaptation aux conditions propres à chaque université. Ainsi, ont été réalisés des entretiens en face à face individuels (Grenoble1, Paris 12, Toulouse 3, Cergy, Pau, Lille1), des entretiens de groupe (Montpellier1, Toulouse1) et téléphoniques (Poitiers).

Pour la première investigation, 36 entretiens ont été réalisés dans les 6 universités concernées et pour la seconde, 14 entretiens ont été menés dans 3 universités, soit au total, 50 entretiens dans les différents sites universitaires évalués (*cf.* bilan annexe 2). Ces entretiens (retranscrits) portent sur les conditions d'accès, les modalités d'usage, la perception de l'utilité ex-ante et ex-post pour le déroulement de leur parcours de formation et d'insertion du dispositif PEC (démarche et outil informatique).

5.1 Résumé des principaux résultats

Les modalités de mise en œuvre du PEC sont encore à un stade expérimental souvent parcellaires et très différentes, d'où des différences dans les appréciations qui renvoient à ces spécificités de réalisation. Cependant, des points communs peuvent être dégagés.

Les étudiants ne sont pas hostiles à ce type d'outils et sont prêts à s'y investir à condition qu'il leur soit utile ou plutôt qu'ils en voient l'utilité, qu'ils n'y passent pas trop de temps, qu'il y ait un réel suivi et une cohérence avec les modules intégrés dans les maquettes.

L'absence de professionnels et du monde du travail est largement soulignée et regrettée.

Les étudiants ont une vision « scolaire » du PEC, perçu comme un cours ou plus souvent comme un TD/TP et les accompagnateurs comme des "profs".

Pour les étudiants, la lisibilité du dispositif PEC est faible, la démarche de construction d'un projet personnel et professionnel et l'outil d'accompagnement proposé ne sont pas perçus dans leur globalité. Cela dépend sans doute du fait que ce dispositif n'est qu'en phase de démarrage et que de manière générale les étudiants concernés n'ont encore reçu qu'une partie du programme PEC d'une part et d'autre part d'une certaine confusion avec d'autres dispositifs de techniques de recherche d'emploi, de construction de projet etc.

La programmation PEC 2009/2010 a donc été très expérimentale, celle de 2010/2011 s'avère moins improvisée, mieux organisée grâce l'expérience acquise l'année précédente. En contre partie cela renforce l'aspect "scolaire" du dispositif (le PEC devenant une UE comme les autres) et met en avant les éventuels problèmes d'articulation et de cohérence avec d'autres dispositifs (cf. interventions antérieures portant sur le CV, les TRE, voire d'autres outils informatiques.).

Quelle que soit la date d'interrogation, la participation obligatoire ou non, l'évaluation de ces modules PEC et le moment optimal (année/semestre), pour aborder ces thèmes se révèlent problématiques. Les organisateurs sont partagés entre la philosophie du dispositif et les contraintes liées au comportement de choix des étudiants vis-à-vis des options facultatives et de leur rentabilité. On retrouve ces mêmes interrogations chez les étudiants.

Les appréciations et commentaires sur le design et l'outil informatique comme sur les différents aspects du PEC, de son utilité selon les cursus apparaissent assez diversifiés. On peut, cependant, relever quelques points forts et symétriquement quelques points faibles assez largement partagés :

Les points forts du PEC :

L'occasion d'un travail en petits groupes,

Un temps d'échanges « sympathique », différent des enseignements classiques,

Une bonne méthode pour s'entraîner aux entretiens,

Un outil qui permet de s'auto évaluer et de s'organiser,

Un guide pour production de documents type CV et LM.

Les points faibles du PEC :

Les difficultés techniques d'accès (en voie de régression) et de liens notamment de contextualisation (cf. le problème du retard de la mise en place opérationnelle V3)

La place actuelle donnée au PEC dans le cursus,

Une communication insuffisante autour des finalités de l'outil et un suivi inexistant,

Une confusion avec d'autres démarches proches qui se cumulent au fil des années d'étude, parfois dès le lycée (ateliers CV, projet professionnel étudiant...),

L'absence de professionnels et une vision trop éloignée du marché du travail,

L'insuffisance de cas concrets professionnels,

Les interrogations sur les conditions de notation : quels critères, quelles attentes de l'évaluateur, quelle « évaluabilité » d'un dossier personnel PEC, etc.

5.2 A la recherche d'une configuration optimale?

Il n'est pas envisageable de voir des effets sur les parcours a fortiori sur l'insertion à ce stade du développement du PEC dans nos entretiens. Par contre le suivi de sa mise en place, les réactions diverses des étudiants et leur confrontation au regard de la variété même des cas, interroge sur les configurations optimales de réalisation et sur l'intérêt et l'acquisition de cette démarche par les étudiants.

La mise en œuvre du dispositif comme nous l'avons largement souligné varie selon les cas de figure. Ces différences tiennent à la forme et au degré d'appropriation du dispositif qui vont se faire dans chaque université, voire dans chaque composante, selon le porteur du projet, son poids dans l'université (l'UFR); les relais du projet, les intervenants impliqués dans cette démarche : expérimentés ou non, le caractère volontaire ou non de leur participation sans oublier les conditions matérielles disponibles.

Un intérêt des observations menées sur les 2 années est de souligner la différence entre les séances de la première mise en œuvre que l'on peut qualifier souvent d'improvisées : nécessité de trouver des heures, des salles, premières démarches de ce type pour certains accompagnateurs etc.et l'intégration dans une UE de dispositifs avec organisation des séances, des évaluations, un outil informatique opérationnel. D'un point de vue de l'efficacité, le second l'emporte mais accentue le caractère scolaro-universitaire, banalise en quelque sorte le PEC. De plus, lorsque le PEC est "ajouté" et non réellement intégré dans une UE existante, la spécificité de la démarche est souvent peu visible. Les liens entre les modules doivent être soignés à la fois en matière de présentation mais aussi d'outils informatiques. De manière plus générale un manque d'articulation global des dispositifs, engendre des doublons et un faible intérêt pour la démarche. Au-delà de ces considérations basiques, il ne ressort pas à ce stade de l'expérimentation de solution optimale de modèle d'implantation des démarches PEC.

Par rapport à la spécificité des démarches, aux accompagnateurs indispensables, les universités et plus encore leurs composantes sont très inégalement réceptives. Selon les filières on trouve des clivages qui - faisons nous l'hypothèse - renvoient à des caractéristiques propres à ces "filières" à un effet "discipline". Cet effet discipline, qui sera à approfondir avec des données externes, tient à la fois à la prise en compte antérieure des problèmes d'orientation, d'insertion, à l'intégration de stages et leur préparation, au mode de transmission des savoirs (petits groupes versus amphis) ce qui se traduit le plus souvent aussi par une segmentation entre les disciplines qui avaient déjà des modules liés à la préparation de l'insertion, du projet et celles qui n'en n'avaient pas.

"Normalement" le PEC est une démarche intégrée qui passe par plusieurs étapes : d'abord l'étudiant doit être "initié" à la démarche qui est la caractéristique du PEC, une analyse réflexive sur son expérience. C'est une réflexion personnelle sans objectif fixé, ensuite il l'appliquera à l'analyse des expériences de formation et de travail pour construire son portefeuille, enfin il l'utilisera pour réaliser des CV, lettres de motivation, préparation d'entretiens (le communiquer). Mais en fait les étudiants ont eu au mieux 12h de PEC, certains une présentation de 2h, un certain nombre n'ont pas pu avoir (ou dans de mauvaises conditions) accès au portail informatique et ont travaillé sur des fiches papier, dans tous les cas la version 3 n'a été disponible que fin 2011. Le PEC observé se limite à une initiation à la démarche assez rapide et proposée tantôt en L1, tantôt en L2 ou en L3, tantôt plus axée sur l'individu, sur les expériences professionnelles ou pour d'autres sur la formation mais jamais sur l'ensemble. La démarche globale absente, ajouté au fait que le PEC est souvent intégré à d'autres modules de préparation de CV ou de stage, il est presque remarquable au final que les étudiants aient retenu quelque chose du PEC, même si certains en ont un souvenir assez flou. On peut trouver très positif qu'avec ces "petits bouts" de PEC, finalement un grand nombre d'entre eux est retenu l'aspect de "passage savoirs/expériences/ compétences". Un étudiant sur deux interrogé a su définir le sigle PEC correctement, 1/3 l'a estropié et les autres ne savaient pas du tout ce qu'il signifiait ou ne le distinguait pas d'autre sigles en P (PPP, PPE etc.). La durée de la présentation est -cela semble assez logique- aussi discriminante. Enfin pour tous, c'est clairement l'accompagnement qui permet l'appropriation de la démarche, seuls "ils ont d'autres préoccupations" ...et "ce n'est pas un sujet de conversation" (entre eux !). L'autonomie vis à vis de l'utilisation du PEC ne s'acquiert visiblement pas si facilement.

Il faut également faire la différence entre les remarques qui sont liées à la mise en œuvre proprement dite et celles qui renvoient à l'intérêt de la démarche. Cette dichotomie n'est pas toujours facile à faire.

On constate sans surprise la difficulté pour beaucoup d'étudiants à se projeter dans l'insertion au niveau L et surtout en L1, tous veulent poursuivre jusqu'en M2. De plus, ils ont d'une manière générale une vision courtermiste et utilitariste "oui aux Td PEC" si cela peut servir dans le mois qui vient alors la démarche pour toute la vie !!!! Si ils ne sont pas demandeurs a priori, ils apprécient la démarche proposée, la forme autant voire plus que le fond. Mais il reste ce grand écart entre la présentation faite du PEC et une démarche à ambition universelle ou du moins utile sur plusieurs années et au final 8h de Td sur un outil informatique pas toujours opérationnel. Ce qui explique bien "le tout ça pour ça" d'un étudiant. Intéressés et demandeurs d'informations sur le monde du travail, les cas concrets, un certain nombre d'étudiants considèrent cependant que leur projet (enseignement, concours) ou leur distance vis à vis de l'entrée dans la vie active (ce sera bien plus tard, dans 4 ans...) rend la démarche proposée éloignée de leurs préoccupations actuelles.

Au final l'observation de cette mise en route "pas à pas", processus que l'on peut considérer comme "normal", a des conséquences sur l'évaluation proprement dite. Nos observations ne peuvent prétendre à apprécier positivement ou négativement un "effet" PEC. En évaluant une expérimentation en cours de développement, on observe un processus, ses conditions de réalisation mais sûrement pas ses effets à ce stade de l'observation (du moins qualitative). Dès lors la question de "faut il élargir le dispositif à d'autres universités" ou plutôt "le développer plus largement dans les universités, pour les publics déjà engagés "avant de le généraliser mérite d'être posée.

VI Volet 3b. Le PEC et les étudiants : approche quantitative

Catherine BÉDUWÉ, Philippe LEMISTRE

La première vague (2011) a concerné un échantillon d'étudiants inscrits en Licence à la rentrée 2009 et ayant bénéficié du programme PEC au second semestre, soit au début de l'année 2010. Ces étudiants ont été interrogés en mars 2011, soit un an environ après leur passage par le dispositif. Cette première enquête a porté sur les 7 universités ayant mis en place le PEC dès 2009 et pour des effectifs importants dans une même spécialité. Le tirage de l'échantillon témoin a eu lieu également dans 7 des 13 universités participant à l'expérimentation, pas forcément les mêmes que pour l'échantillon test, mais formant des étudiants dans les mêmes spécialités. Au total, l'enquête 2011 a mobilisé 11 des 13 universités et porté essentiellement sur des étudiants de L1, majoritairement issus de disciplines scientifiques, mais pas seulement.

La seconde vague (2012) a consisté à conduire une enquête du même type auprès d'un nouvel échantillon d'inscrits en L à la rentrée 2010, passés en PEC début 2011 et interrogés en mars 2012. On a choisi cette fois de privilégier les étudiants inscrits en L3 à la rentrée 2010 dans des groupes de spécialités non représentées lors de la première vague. Le PEC ayant été étendu aux 13 universités participantes, les effectifs disponibles pour différentes spécialités étaient plus importants. Le plan de sondage a de nouveau fait appel à des universités différentes pour constituer les groupes test et témoin identiques en termes de niveau et de spécialité ou filière.

La première enquête porte finalement sur un échantillon "cylindré" par spécialités de 2256 individus (1128 tests et 1128 témoins), celle de 2012 sur un échantillon de 2018 individus (1009 tests et 1009 témoins) ce qui conduit à un total de 4274 individus répondants sur deux ans.

Principe de sélection des échantillons Test et Témoin : le fichier fourni par l'administrateur du site PEC a également permis, en amont, de sélectionner les étudiants faisant partie de l'échantillon test. Ceux-ci devaient être non seulement inscrits aux formations PEC mais

14

¹ La structure par niveau et groupe de spécialité des sous échantillons test et témoin a été rendue rigoureusement identique, ce qui n'était pas le cas du fait de taux de réponse variables selon les spécialités. Les étudiants répondants "éliminés" sont les derniers à avoir répondu à l'enquête.

devaient s'être connectés au moins une fois à l'outil numérique PEC. Compte tenu de ces informations, un plan de sondage de l'échantillon test était fourni à chaque université avec un cahier des charges. L'échantillon témoin a été constitué à partir des fichiers d'étudiants présents au second semestre (pour respecter le fait que les formations PEC avaient été dispensées au second semestre), et inscrits dans des formations (ou groupes de spécialité) et niveaux de L (L1, L2, L3) comparables à celles de l'échantillon test et pour lesquelles le PEC n'était pas mis en place.

Il est important de noter que le PEC n'étant pas mis en œuvre dans les mêmes filières et aux mêmes niveaux dans les différentes universités participant au dispositif, on disposait de ressources pour constituer des échantillons témoin (pas de PEC) appariés avec les échantillons test (PEC).

3 L'enquête de 2012 :

En conclusion, l'enquête 2012 a – dans l'ensemble - conforté les résultats de 2011

La poursuite d'étude, seul indicateur qui ne soit pas une variable d'opinion, est effectivement plus importante chez les bénéficiaires du PEC. Même si les écarts jouent sur des taux très élevés, il s'agit d'un résultat significatif au titre de la comparaison test / témoin et qui, comme nous le verrons ensuite, demeure toutes choses égales par ailleurs. Il mérite d'être mis en avant.

Les aides apportées par l'université via les formations PEC, réalisation du CV, bilan de compétences, construction de projet professionnel ... ont été effectivement perçues par les bénéficiaires. Avoir bénéficié d'une formation PEC permet également de mieux apprécier les services d'insertion ainsi que tous les TD portant sur l'insertion et l'orientation. Autrement dit le PEC sensibilise les étudiants non seulement aux enseignements directs du PEC mais également aux autres formations/services liés à l'orientation et l'insertion et mis en place par les universités. L'enquête 2012 – lors de la constitution de l'échantillon test – a fait appel à d'autres universités ayant mis en place le PEC et à des spécialités et niveaux (L3) sous représentés dans l'enquête 2011. Ceci confère donc aux résultats communs aux enquêtes 2011 et 2012 une certaine « robustesse » et confirme l'existence d'un "effet PEC" sur nombre d'indicateurs.

Les résultats positifs des tests faits sur le fichier commun aux deux enquêtes sont la réunion de ceux réalisés sur les deux enquêtes isolées. Tous ces résultats valident l'hypothèse générale d'un apport positif du PEC sur les indicateurs – certes ad hoc – testés. Seule exception notable, l'aide pour obtenir un stage n'est pas mieux perçue par les bénéficiaires PEC, qui ont même un jugement plus sévère que les non bénéficiaires quant à l'utilité du service des stages. Est-ce un effet de substitution pour l'aspect information liée au service des stages ?... (le PEC répond aux attentes en matière d'information d'où une utilité perçue des services des stages moindre)... On ne peut rester ici qu'au stade des hypothèses tout en notant la « contre-performance » du PEC sur la question des stages.

Tableau 14 – Significativité des indicateurs (méthode par bootstrap : 1000)

Tableau 14 Significativité des maleateurs (metroue par sootstrap : 1000)																	
année(s)	2009-201	0				2010-201	11				2009-2011						
Indicateurs	test	t	témoin		t	test		témoin		t	test		témoin		t		
Avait un projet professionnel au Bac	0,447	0,50	0,457	0,498	0,51	0,406	0,491	0,445	0,497	1,76	0,428	0,495	0,452	0,498	1,57		
A un projet professionnel date enquête	0,670	0,01	0,681	0,01	0,57	0,684	0,01	0,715	0,01	1,53	0,676	0,01	0,697	0,01	1,46		
Déclare un chgt d'orientation entre S1 et S2	0,072	0,26	0,074	0,261	0,16	0,031	0,173	0,029	0,167	0,26	0,052	0,223	0,052	0,223	0,00		
Poursuite d'études	0,970	0,17	0,941	0,235	3,28	0,942	0,235	0,923	0,267	1,68	0,956	0,204	0,933	0,251	3,41		
Satisfaction générale sur le parcours d'études	0,861	0,35	0,802	0,398	3,72	0,885	0,319	0,857	0,350	1,86	0,872	0,334	0,828	0,377	4,04		
Changement de spécialité 201011	0,191	0,39	0,217	0,413	1,51	0,229	0,420	0,209	0,407	1,08	0,209	0,407	0,213	0,410	0,34		
Redoublement 201011	0,193	0,40	0,255	0,436	3,54	0,189	0,392	0,169	0,375	1,16	0,191	0,393	0,215	0,411	1,90		
Perception des services universitaires																	
Aide CV	0,369	0,48	0,217	0,413	8,02	0,469	0,499	0,213	0,410	12,58	0,416	0,493	0,215	0,411	14,46		
Aide au bilan de compétences	0,346	0,48	0,283	0,451	3,23	0,331	0,471	0,072	0,259	15,29	0,339	0,473	0,183	0,387	11,74		
Connaissances débouchés professionnels	0,270	0,44	0,266	0,442	0,24	0,215	0,411	0,151	0,358	3,75	0,244	0,430	0,212	0,408	2,55		
Choix de la formation	0,253	0,43	0,262	0,440	0,48	0,164	0,370	0,070	0,256	6,58	0,211	0,408	0,171	0,377	3,27		
Aide réorientation	0,169	0,38	0,168	0,374	0,11	0,087	0,282	0,046	0,209	3,77	0,131	0,337	0,110	0,313	2,07		
Construction projet professionnel	0,412	0,49	0,421	0,494	0,43	0,284	0,451	0,121	0,326	9,33	0,352	0,478	0,279	0,449	5,12		
Contacter entreprises	0,079	0,27	0,082	0,275	0,31	0,129	0,335	0,085	0,279	3,17	0,102	0,303	0,084	0,277	2,11		
Obtenir un stage	0,079	0,27	0,074	0,263	0,40	0,151	0,358	0,162	0,368	0,67	0,113	0,316	0,116	0,320	0,29		
Appréciation des services universitaires																	
Services orientation	0,470	0,50	0,486	0,500	0,76	0,350	0,477	0,332	0,471	0,85	0,413	0,493	0,413	0,493	0,00		
Services insertion	0,183	0,39	0,159	0,366	1,51	0,173	0,379	0,140	0,347	2,08	0,178	0,383	0,150	0,357	2,52		
Service de stage	0,133	0,34	0,210	0,408	4,88	0,242	0,428	0,262	0,440	1,03	0,184	0,388	0,234	0,424	4,03		
TD projet pro	0,504	0,50	0,477	0,500	1,31	0,480	0,500	0,312	0,464	7,80	0,493	0,500	0,399	0,490	6,18		
TD Insertion	0,220	0,41	0,185	0,389	2,04	0,220	0,414	0,155	0,362	3,78	0,220	0,414	0,171	0,376	4,06		
TD orientation	0,353	0,48	0,285	0,451	3,49	0,229	0,420	0,193	0,395	1,96	0,294	0,456	0,241	0,428	3,91		

3.2.2 PEC : un effet net sur nos indicateurs d'opinion mais qui varie selon les spécialités et les universités

L'effet PEC demeure « toutes choses égales par ailleurs »

Quelques remarques préalable sur l'équation de sélection (méthode *cf.* encadré 1.2.2). L'équation est la même que précédemment, les estimations donnent des résultats proches à l'exception de la mention au bac qui ne joue pas pour le modèle 2012. Ce résultat, comme indiqué au paragraphe précédent, remet en question l'hypothèse d'une auto sélection des étudiants qui amènerait les étudiants en difficultés à ne pas suivre les TD PEC dès lors qu'ils ne sont pas obligatoires.

A nouveau, les tests du biais de sélection sont non significatifs pour les 7 indicateurs retenus pour l'échantillon 2012 et l'échantillon compilé des deux enquêtes. Ces résultats renforcent la validité de l'hypothèse d'un tirage pseudo aléatoire des étudiants tests et témoins.

L'effet PEC : un des principaux déterminants des indicateurs d'évaluation

Tableau 15 – Equation de sélection : probabilité d'être dans le groupe test (probit PEC = 1)

Tableau 13 Equation de Selection : probab	mice a co	- C GG115	C B. Oak	test (b.	00.0.0	<u>-, </u>
année	20	009-2010	20	010-2011	20	009-2011
probabilité d'être dans le groupe test	%	P>z	%	P>z	%	P>z
homme	-4,60%	3,20%	-3,65%	11,60%	-4,30%	0,60%
boursier	-5,20%	2,70%	-6,45%	1,00%	-5,67%	0,10%
retard première inscription	-3,80%	0,00%	-3,48%	0,10%	-3,59%	0,00%
français	-19,00%	0,00%	-9,42%	5,60%	-14,91%	0,00%
bac mention passable	-5,10%	2,30%	9,08%	0,00%	1,66%	31,00%
bac repêchage	-11,30%	0,70%	6,52%	15,60%	-3,19%	30,50%
Profession du père (ref. profession intermédiaire)						
agriculteur	12,40%	11,10%	6,49%	40,60%	8,52%	12,10%
artisan, commerçant, chef d'entreprise	4,40%	31,80%	8,57%	6,10%	6,05%	5,50%
cadre, ingénieur, profession libérale	1,70%	63,10%	0,81%	83,30%	1,24%	62,70%
Ouvrier, employé	6,80%	6,00%	8,10%	3,20%	7,17%	0,60%
n'a jamais travaillé	-4,30%	49,70%	7,25%	48,60%	-3,05%	55,00%
nsp	11,00%	26,00%			9,92%	29,50%
Profession de la mère (ref. profession intermédiaire)						
agriculteur	-10,70%	33,90%	-12,65%	31,40%	-9,94%	23,10%
artisan, commerçant, chef d'entreprise	-0,50%	93,20%	9,82%	8,20%	5,14%	19,10%
cadre, ingénieur, profession libérale	-9,60%	0,70%	1,04%	79,30%	-4,25%	10,80%
Ouvrier, employé	-6,70%	4,20%	3,56%	30,60%	-1,19%	61,50%
n'a jamais travaillé	-4,60%	47,90%	6,42%	16,30%	1,55%	66,90%
nsp	-7,10%	12,00%			-2,18%	59,60%
proba ref.	50%		50%		50%	

Tableau 16b – déterminants des indicateurs enquêtes 2011 et 2012

	Tableau 10b					illai					1 61 20			
<u>20092011</u>	Aide CV		Aide au bilan de compétences		pours d'étu		Satisfaci le pard d'étu	cours	TI orienta		TD proje	et pro	Servic stag	
PEC (coef. P z)	0,210	0,01	0,162	0,01	0,018	0,01	0,038	0,01	0,052	0,01	0,093	0,02	-0,055	0,01
Homme	0,022	0,02	0,019	0,01	-0,006	0,01	-0,027	0,01	0,011	0,01	-0,011	0,02	-0,009	0,01
âge au bac	0,001	0,01	0,004	0,01	-0,017	0,00	-0,023	0,01	0,006	0,01	-0,027	0,01	0,001	0,01
retard 1ère inscription	-0,009	0,01	-0,001	0,01	-0,009	0,00	-0,026	0,00	-0,009	0,01	-0,023	0,01	-0,002	0,01
bac mention passable	-0,046	0,02	-0,005	0,01	-0,019	0,01	-0,048	0,01	0,016	0,01	0,031	0,02	-0,010	0,01
bac repêchage	-0,101	0,03	-0,029	0,03	-0,064	0,02	-0,159	0,03	0,046	0,03	0,029	0,03	-0,039	0,02
projet prof au BAC	0,038	0,02	0,012	0,01	0,005	0,01	0,004	0,01	0,019	0,01	0,065	0,02	-0,001	0,01
Type bac (ref. bac S)														
bac international	0,151	0,26	-0,062	0,19	-0,175	0,21			-0,084	0,19	-0,285	0,16	0,539	0,21
bac L	-0,034	0,04	-0,027	0,03	-0,048	0,02	-0,032	0,03	0,026	0,04	-0,063	0,04	0,025	0,03
bac ES	-0,020	0,02	-0,030	0,02	-0,023	0,01	-0,033	0,02	0,002	0,02	-0,021	0,03	0,018	0,02
bac STG	-0,103	0,04	-0,032	0,04	-0,074	0,03	-0,082	0,04	0,134	0,04	0,070	0,04	0,068	0,04
bac ST autre	0,022	0,04	-0,030	0,03	-0,053	0,02	-0,031	0,03	-0,014	0,03	-0,028	0,04	0,030	0,03
bac pro	0,004	0,08	-0,089	0,06	-0,204	0,08	-0,151	0,08	0,152	0,09	0,148	0,09	0,049	0,08
dip étranger	0,052	0,04	-0,008	0,04	0,005	0,02	-0,114	0,04	0,052	0,04	0,070	0,04	0,097	0,04
équiv bac			-0,053	0,12	0,006	0,04	0,082	0,05	0,201	0,15	0,178	0,15	-0,013	0,12
Niveau L3	0,125	0,02	0,060	0,02	-0,029	0,01	0,065	0,01	-0,084	0,02	-0,059	0,03	0,065	0,02
Spécialité (ref . AES)														
droit	-0,149	0,03	-0,064	0,03	0,010	0,01	-0,039	0,03	-0,153	0,02	-0,342	0,02	-0,154	0,02
économie	-0,050	0,03	-0,024	0,03	-0,001	0,01	-0,053	0,03	0,013	0,03	-0,073	0,03	-0,070	0,02
sociologie	-0,113	0,05	-0,093	0,05	-0,001	0,02	0,075	0,03	-0,049	0,05	-0,046	0,06	-0,189	0,02
bio	0,081	0,03	0,048	0,03	-0,010	0,01	-0,034	0,03	0,118	0,03	0,078	0,04	-0,072	0,01
info math méca	0,065	0,04	-0,018	0,03	0,002	0,01	-0,067	0,03	0,093	0,04	0,030	0,04	-0,085	0,02
physique chimie	0,022	0,03	0,014	0,03	-0,017	0,02	-0,035	0,03	0,131	0,03	0,073	0,03	-0,044	0,02
sc inge	0,054	0,05	-0,027	0,04	-0,017	0,03	0,030	0,03	0,180	0,05	0,119	0,05	-0,089	0,02
staps	-0,013	0,03	-0,032	0,03	-0,061	0,02	-0,010	0,03	0,182	0,04	0,143	0,04	0,000	0,03
géo	0,094	0,06	0,201	0,06	-0,004	0,02	-0,042	0,05	-0,001	0,06	-0,070	0,06	-0,169	0,03
lea	0,032	0,04	0,095	0,04	-0,009	0,02	0,018	0,03	-0,064	0,03	0,013	0,04	-0,065	0,02
psy	0,045	0,05	-0,023	0,04	0,002	0,02	-0,028	0,04	0,000	0,04	0,165	0,05	-0,085	0,03
année	0,035	0,02	-0,125	0,00	0,002	0,91	0,025	0,02	-0,198	0,35	0,029	0,00	0,087	0,00
proba ref.	0,298		0,245		0,960		0,865		0,254		0,435		0,195	
pseudo R2	9,200		6,200		12,100		6,400		5,200		7,100		5,700	
biais de sélection heck. – ρ écart type	0,281	0,36	-0,431	0,38	0,181	0,58	-0,282	0,41	0,261	0,61	-0,348	0,47	0,221	0,66
t		0,79		-1,13		0,31		-0,68		0,42		-0,74		0,34

Tableau 17 – Module PEC statistiques descriptives

Tableau 17 – Module PEC Statistiques descriptives															
	2011	2012	tous	AES	DROIT	ECO	SOCIO	BIO	INFO MATH MECA	PHYS CHIM	SC INGE	STAPS	GEO	LEA	PSY
1. A quel moment de l'année avez-vous suivi cette formation ?															
PEC_sem															
1 au 1er semestre	31,4	43,7	37,2	22,4	80,8	24,4	12,5	38,5	20,4	38,1	48,4	32,4	46,3	27,9	31,3
2 au 2nd semestre	60,5	48,1	54,6	59,9	9,8	71,4	87,5	55,3	69,1	58,9	42,2	57,4	46,3	67,9	68,7
3 1er et 2nd semestres	8,1	8,3	8,1	17,7	9,4	4,2		6,2	10,5	3	9,4	10,1	6,3	4,2	
2. Combien d'heures (TD, TP ou amphi) étaient consacrées à cette formation ?															
PEC_heures															
1. 2 heures ou moins	42,5	20,8	32,4	36,1	17,2	18,6	42,5	30,5	21,3	42,9	32,8	49,7	15,4	47,7	28,4
2. 2 à 5 heures	27,4	40,2	34,2	27,4	63,5	28,1	17,5	36,7	38,1	26,7	40,6	32	15,4	17,1	38,8
3. plus de 5 heures	30	37,2	33,4	36,5	19,3	53,3	40	32,7	40,6	30,4	26,6	18,4	69,2	35,1	32,8
3. Cette formation était-elle obligatoire dans votre cursus d'études ?	84,2	73,9	79,2	77,8	95,5	91,7	80	88,4	52,4	77	63,8	58,7	65,9	95,5	77,6
4. Avez-vous suivi cette formation															
PEC_presence															
1. complétement	74,7	74,7	74,6	70,3	89,4	77,2	65	80,1	60,1	76	72,1	58,5	67,4	83,8	77,9
2. partiellement	18,2	17,9	18,1	22	8,9	19,3	32,5	13,9	19,1	14,1	20,6	32,1	27,9	16,2	19,1
3. pas du tout	7,1	7,4	7,3	7,7	1,6	3,5	2,5	5,9	20,8	9,9	7,4	9,4	4,7		2,9
5. Quand avez-vous utilisé le PEC (plusieurs réponses possibles) :															
o Dans le cadre des unités d'enseignement	62,5	61,1	61,9	62,1	52,4	68,2	67,5	63,8	43,4	66,4	57,6	60,9	79,1	71,8	75,8
o Pour mon usage personnel (job d'été, stages)	11,1	11,7	11,5	16,7	7,9	18,2	0	12,8	9,9	7,6	13,6	9,9	14	3,6	22,7

o Jamais	34,7	27,2	32	29,6	40,9	20	35	33,8	45,6	28,2	50	32,3	20,9	25,5	15,2
6. Avez-vous rencontré des difficultés techniques pour utiliser le PEC ?															
1. Oui, très souvent	3,5	3,6	3,5	1,7	5,4	1,2		5,3		4	3,2	8,3		4,5	3,1
2. Oui, de temps en temps	29	23,9	26,6	32,3	2,9	20,7	8,1	27,7	12,9	25,3	24,2	37,9	17,1	47,3	23,4
3. Non, jamais	67,5	72,6	69,9	66	72,8	78,1	91,9	67	87,1	70,7	72,6	53,8	82,9	48,2	73,4
7. Diriez-vous que l'utilisation du PEC était ?															
1 Très facile	15,4	20	17,4	18,3	18,8	32,7	31,6	13,5	17,6	12,5	19	9,9	22	16,4	15,4
2 Assez facile	77,7	72,2	75,2	74,1	74,6	64,2	57,9	77,1	78,9	79,3	71,4	74,6	75,6	80,9	80
3 Très compliquée	6,8	7,8	7,3	7,6	6,7	3	10,5	9,4	3,5	8,2	9,5	15,5	2,4	2,7	4,6
8. Diriez-vous que le temps passé sur le PEC a été ?															
1 Un bon investissement	36,4	42,6	39,4	51,4	29,7	46,4	28,2	37	39,6	33,4	55,6	38,6	55	22,7	51,5
2 Trop important	20,4	19	19,7	16	16,4	28,9	20,5	18,5	18,8	18,7	25,4	20	15	28,2	18,2
3 Inutile	43,2	38,4	40,9	32,7	53,9	24,7	51,3	44,4	41,7	47,9	19	41,4	30	49,1	30,3
9. Pensez-vous que l'accompagnement à l'utilisation du PEC soit nécessaire ?	55,3	62,9	58,9	65	57,3	61,3	41	62,8	55,6	56,4	69,8	52,1	80,5	40,5	67,2
10. L'accompagnement que vous avez reçu à l'utilisation du PEC a-t-il été suffisant ?	77,7	80,4	79,1	73,5	77,1	82,2	70,3	78,7	91,5	78,8	74,1	75	97,4	84,9	79,3
12. Le PEC vous a-t-il amené à :															
reformuler votre projet de formation	15,1	12,4	13,9	16,9	5	23	7,7	13,5	12,2	17,2	16,4	14,5	12,2	7,3	10,4
reformuler votre projet professionnel	19,2	13,9	16,7	22,6	3,8	15,8	10,3	18,2	1,3	20,5	23,9	16,6	17,1	20	10,6
mieux cibler votre recherche d'emploi	24,6	23,7	24	29,6	15,8	35,2	15,4	23,4	22,4	23,3	26,9	20,4	29,3	19,1	25,8
mieux évaluer vos compétences	50,1	56,8	53,1	59,3	52,5	59	66,7	54,4	41,5	44	49,3	47,9	73,2	52,3	73,1
mieux connaître vos débouchés professionnels	29,1	28,7	28,8	29,9	26,1	35,6	28,2	26,7	29,3	31,5	38,8	28,9	22	20	18,2
vous préparer à un entretien	28,1	27,2	27,5	33,8	8,3	38,8	17,9	33,9	42,9	24,2	37,3	21,4	34,1	14,5	21,9
modifier votre CV	37	43	39,7	44,7	13,3	70,3	33,3	44	45,6	33,5	58,2	30,8	48,8	33,6	46,3
13. Avez-vous été évalué pour la formation au PEC ?															
1. Oui, note PEC	22,7	33,3	27,9	26,5	70,7	23,8	16,2	10	13,8	14,8	8,1	12,9	51,2	82	12,1

2. Oui, note globale de l'UE	34,1	40	36,7	31,5	14,5	60,7	56,8	50,2	22,8	52,9	27,4	27,2	48,8	9	33,3
3. Rendu non noté	5,5	5,9	5,7	3	2,5	6,5		5,9	11,7	6,3	11,3	11,6			9,1
4. Non, pas de note	37,7	20,9	29,6	39,1	12,4	8,9	27	33,9	51,7	26	53,2	48,3		9	45,5
14. Cet outil vous semble-t-il intéressant (plusieurs réponses possibles) :															
o Pour trouver du travail	20,7	22,1	21,4	20,5	23,7	32,9	22,5	22,7	21	11	3,8	19,1	23,3	14,7	38,8
o Pour faire un bilan de compétences	60,6	55	57,6	61,6	60,9	46,5	57,5	62,8	45,3	53,2	76,9	51,3	83,7	54,1	73,1
o Pour s'auto évaluer	59	54,1	56,5	59	57,3	52,9	55	62,8	47	53,2	56,9	47,4	69,8	56,9	79,1
o Pour choisir votre formation	24,2	17,2	20,7	19,9	12,3	27,1	15	25,5	15,5	23,5	26,2	25	11,6	15,6	22,4
o Pour rien de tout cela	22	18,1	20,1	18,9	26,5	18,2	17,5	16	27,1	18,3	16,9	23	4,7	30,3	6
15. Cet outil vous semble-t-il intéressant :															
Pour l'immédiat	35,3	33	34,2	48	21,9	46,7	31,6	35,5	22,7	26,3	39,4	34,5	29,3	34,5	42,4
Pour l'avenir	60,9	60,8	60,9	61,6	67,4	67,3	68,4	59	51,7	56,7	81,8	63,9	56,1	45,5	65,2
nb. De connexions															
Moyenne	2,9	3,77	3,3	4,8	2,9	4	2,58	3	3,3	3	2,6	2,3	4,77	2,55	2,99
1	34,9	29	32,1	25,6	34,6	21,1	47,5	31,6	32,4	32,7	45,8	50,3	7	29,7	29,4
2 à 4	48,3	41,9	45,3	41,6	45,3	48	40	47,6	42,2	46,1	36,1	38,2	46,5	63,1	50
5 et +	16,8	29,1	22,6	32,8	19,7	30,9	12,5	20,8	25,4	21,2	18,1	11,5	46,5	7,2	20,6
Ecart 1ère dernière connexions															
Moyenne	27,1	23,64	25,6	27,3	16,6	9	9,2	30,6	41,7	28,4	42,3	18,3	84,3	7,8	13,8
0	48	39,7	44,1	39,4	53,9	36,6	67,5	39,7	41,1	40,3	56,9	63	18,6	38,7	48,5
1 à 6 jours	8,2	17,6	12,6	10,6	23,6	19,4	2,5	15	13	10,8	2,8	10,3	4,7	2,7	5,9
7 à 30 jours	13,6	17	15,2	10,9	8,7	38,9	17,5	10,1	9,7	12,6	4,2	7,9	7	50,5	27,9
30 à 60 jours	12,1	14	13	22,2	4,3	5,1	12,5	16,3	7	19,1	11,1	3,6	25,6	8,1	13,2
60 à 90 jours	8,7	4,6	6,8	12,5	1,6	0	0	7,5	5,9	10,6	6,9	7,9	9,3	0	2,9
plus de 90jours	9,4	7,1	8,3	4,4	7,5	0	0	11,4	23,2	6,5	18,1	7,3	34,9	0	1,5

